



Association pour la santé environnementale du Québec
Environmental Health Association of Québec

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SEULEMENT

Saint-Sauveur, 9 novembre 2021

Julie Dostaler

Secrétaire générale et directrice par intérim valorisation scientifique et qualité

Institut national de santé publique du Québec

945, avenue Wolfe, 3e étage, Québec (Québec), G1V 5B3

Madame Dostaler,

Nous accusons réception de votre courriel du 4 novembre 2021 en réponse à notre plainte du 1er novembre 2021, avec une profonde déception et surprise.

Veillez nous faire part de l'expertise sur la sensibilité chimique multiple (SCM) utilisée pour déterminer que « les motifs énoncés ne sont pas suffisants pour mener à des actions immédiates tel que le retrait de la publication ». Nous aimerions également connaître les critères utilisés pour prendre cette décision, et si vous pouviez nous fournir le document ou le lien afin que nous puissions étudier ce raisonnement. Nous sommes très perplexes, car ce projet a été lancé pour aider et soutenir les personnes atteintes de SCM, et l'opinion de nos experts scientifiques et médicaux est que le rapport n'est pas scientifiquement robuste et qu'il causera du tort à ces personnes.

Nous vous avons informé, avec motifs à l'appui, que la conclusion du rapport de l'INSPQ sur la SCM est erronée. Ceci est dû au fait que l'expertise nécessaire n'a pas été impliquée dans le processus de ce rapport,¹ malgré les assurances écrites du MSSS que notre association et des experts seraient impliqués tout au long de ce projet, et parce qu'une telle implication est une pratique scientifique standard pour assurer une recherche rigoureuse et impartiale. Par contre, un exemple frappant d'une approche biaisée est le fait qu'après avoir rejeté de façon

¹ <https://cihr-irsc.gc.ca/f/51910.html>

ASEQ-EHAQ

Association pour la santé environnementale du Québec • Environmental Health Association of Québec
C.P./P.O. # 364, Saint-Sauveur, Québec J0R 1R0
514-332-4320 • bureau@aseq-ehaq.ca • office@aseq-ehaq.ca
aseq-ehaq.ca • ecoasisquebec.ca

Français : HypersensibiliteEnvironnementale.com
LaVieEcolo.ca

English: Environmentalsensitivities.com
EcoLivingGuide.ca

erronée de nombreux mécanismes biologiques pour l'initiation et le déclenchement de la SCM, finalement au chapitre 10, *une recherche supplémentaire dans la littérature a été effectuée pour trouver des preuves psychologiques*. Cette déviation du protocole est la seule recherche supplémentaire décrite dans le rapport, et a conduit à sa conclusion erronée et nuisible.

Le rapport de l'INSPQ qui est actuellement en ligne justifie l'abrogation des droits et les comportements nuisibles à l'encontre de plus d'un million de Canadiens diagnostiqués avec la condition médicale de la SCM. Nous comprenons qu'il s'agit d'une déclaration forte de notre part ; le raisonnement et les preuves des experts dans le domaine de la SCM ont été présentés dans notre plainte du 1er novembre 2021. Les préjudices auxquels s'exposent les personnes atteintes de cette condition sont les suivants

- le refus de leur droit légal à l'accommodement (utilisation de solutions les moins toxiques pour toutes les applications) ;
- l'isolement accru ;
- la stigmatisation par les professionnels de la santé, la famille et les collègues de travail ; et
- des obstacles aux soins de santé.

Ces préjudices sont la cause de symptômes dépressifs et d'anxiété, ce qui fausse les conclusions de ce rapport. Plusieurs auteurs déclarent que oui ces personnes sont déprimées et anxieuses mais que ces états peuvent être soit la cause ou la conséquence de cette condition. Pour bien comprendre cette condition, il faut rencontrer ces patients

S'il y a un doute à ce sujet, nous devrions organiser une réunion conjointe d'experts de notre association et de représentants de votre côté, ainsi qu'un modérateur neutre pour examiner les faits et prendre une décision. Actuellement, au meilleur de notre connaissance, et selon les nombreux patients qui nous rapportent leurs circonstances ignorées, nous savons que l'expertise dans le domaine de la SCM au Québec est extrêmement limitée. Si vous pouvez nous fournir les noms d'experts en SCM au sein de votre équipe, ce serait utile.

Le manque d'inclusion d'experts dans le domaine de la SCM et de personnes ayant une expérience vécue de cette condition a faussé les résultats de ce rapport. En effet, le manque initial d'inclusion a permis de mettre cette question en évidence.

Veuillez fournir l'expertise sur la SCM des personnes qui étudieront notre plainte. De plus, veuillez partager les critères et le protocole que vous utiliserez pour évaluer notre plainte. Si

cela n'est pas fait, nous ne pourrions pas considérer vos actions suite à notre plainte comme fiables ou de bonne foi. Dans un esprit de transparence et de collaboration, nous nous réjouissons de recevoir ces informations.

Pour citer Albert Einstein, « Nous ne pouvons pas résoudre nos problèmes avec la même pensée que celle que nous avons utilisée lorsque nous les avons créés ».

Nous vous prions de bien vouloir joindre cette lettre à la plainte que nous vous avons adressé le 1er novembre 2021.

Nous vous remercions et attendons votre réponse rapide pour cette affaire urgente.



Rohini Peris
Présidente
ASEQ-EHAQ



Michel Gaudet
Vice-président et directeur exécutif
ASEQ-EHAQ

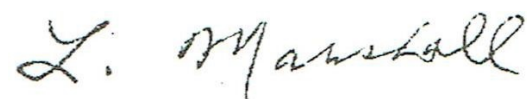
Conseillers médicaux et scientifiques de l'ASEQ-EHAQ



Pierre L. Auger MD M.Sc FRCPC
Médecine du travail



Marie-Claude Letellier MD M.Sc Mch.A.
Médecin spécialiste en santé publique et
médecine préventive



**Lynn Marshall MD FAAEM FCSCH MCFP
LM**
Liaison pour l'éducation médicale, Clinique



John Molot MD, FCFP, LM
Liaison médico-légale, Clinique de santé
environnementale, Toronto, Ontario
Chargé de cours, Faculté de médecine

de santé environnementale, Toronto, Ontario
Professeur adjoint, Département de médecine
familiale et communautaire et École de santé
publique Dalla Lana de l'Université de
Toronto.

Professeur adjoint, Division des sciences
cliniques, École de médecine du Nord de
l'Ontario.

Université d'Ottawa



Marie Andrée Pigeon MD, LMCC
Consultant en santé au travail
Direction de la santé publique
CISSS du Bas-Saint-Laurent



Margaret Sears MEng (chimie) PhD
Associé principal de recherche clinique,
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa
Président, Prevent Cancer Now

c. c. **François Legault**
Première Ministre du Québec
Coalition avenir du Québec

Christian Dubé
Ministre de la Santé et des Services sociaux

Dominique Anglade
Chef de l'opposition officielle
Parti libéral du Québec

Gabriel Nadeau-Dubois
Chef du deuxième groupe d'opposition
Québec solidaire

Joël Arseneau
Chef du troisième groupe d'opposition
Parti québécois

Vincent Marissal
Deuxième porte-parole du groupe d'opposition pour la santé



Québec solidaire

Marguerite Blais, députée de Prévost
Ministre responsable des aînés et des aidants naturels
Coalition avenir Québec

Agnes Grondin, députée d'Argenteuil
Vice-présidente de la commission des transports et de l'environnement
Coalition avenir Québec

Horacio Arruda, M.D. FRCSCM
Directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Yves Jalbert
Ministère de la Santé et des Services sociaux

François Desbiens, vice-président – affaires scientifiques, Institut national de santé publique du Québec

Christiane Thibault, M.Sc., Directrice scientifique, Direction de la santé environnementale et de la toxicologie

Jean-Bernard Gamache, chef d'unité scientifique, Institut national de santé publique du Québec

Riina Bray BASc MSc MD FCFP MHSc, Directrice médicale de la clinique de santé environnementale. Coprésidente du comité de santé environnementale du Women's College Hospital. Collège des médecins de famille de l'Ontario, professeure adjointe, département de médecine familiale, Université de Toronto